

DÉPARTEMENT
DU NORD

ARRONDISSEMENT
DE DUNKERQUE

COMMUNE
DE MERVILLE

DATE DE CONVOCATION
7 juillet 2020

Nombre de Conseillers

En exercice 29

Présents 27

Votants 29

OBJET :

**21. ACTIVITÉS
NAUTIQUES. MISE À
JOUR DU RÈGLEMENT
INTÉRIEUR.**

EXTRAIT DU PROCÈS VERBAL DES
DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Envoyé en préfecture le 17/07/2020

Reçu en préfecture le 17/07/2020

Affiché le

20.07.2020

ID : 050 215904004-20200713-171720200021-ARCE



L'an deux mil-vingt, le treize JUILLET à dix-huit heures

Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur Joël DUYCK, Maire

Étaient présents : M. DUYCK Joël, Maire-Président – Mme BEURAERT Martine – M. BAUDRY José – Mme BOULENGER Delphine – M. MORVAN Hervé – Mme BOULENGUER-PLÉ Sandra – M. SERE Soarey Idriss – Mme BILLIAU Marie-Françoise – M. LAPIERRE Julien – Mme BOUVET Margaret – M. MOUILLE Julien – Mme QUIQUE Corinne – M. VERMEESCH Olivier – Mme BLANQUART Marine – M. COUSYN Sébastien – Mme CARLIER Nathalie – M. DECREUS Christophe – Mme MARMINION-OBERT Nadine – M. DELFLY Jean-Louis – Mme CAPPELLE Christiane – M. ROBBE Jean-Pierre – Mme LORPHELIN Martine – M. LORIDAN Bernard – Mme PETITPRET Sabine – Mme DI PENTA Anna – Mme DELANSAY Sylvie – M. BEZILLE Marc Conseillers Municipaux.

Formant la majorité des membres en exercice.

EXCUSES : M. TIMLELT Frédéric – M. CAILLIAU Christian **donnant procurations respectives à** Mme LORPHELIN Martine – Mme DI PENTA Anna.

DÉSIGNATION DU SECRÉTAIRE DE SÉANCE :

Mme BOULENGUER – PLÉ Sandra a été élue Secrétaire de séance.

Pour la 5^{ème} année consécutive, la commune de Merville va mettre en place des activités nautiques sur la bourre durant la période de juillet et août.

Les activités prévues sont : pédalo et vélo nautique. Le port d'un gilet de sauvetage est obligatoire. La baignade reste interdite. 2 animateurs assureront les missions d'accueil, de réservations des activités ainsi que la surveillance de ce plan d'eau.

Il est proposé à l'assemblée de mettre à jour le règlement intérieur portant sur le fonctionnement et les consignes à respecter en matière d'inscription, de conditions d'utilisation, de sanctions et de conduite à tenir en cas d'accident.

Cette année, il a été décidé qu'elles se dérouleront sur la bourre, située Boulevard du Maréchal Joffre. Les jours d'ouvertures sont du lundi au vendredi, de 14 h à 18 h 30, pour la période du 20 juillet au 27 août.

Le conseil municipal invité, décide, **à l'unanimité**, d'autoriser le Maire à signer le règlement dont un exemplaire est annexé à la présente délibération ainsi que tous documents s'y rapportant.

Fait et délibéré en séance à MERVILLE, les jours, mois et an susdits.

Ont signé les membres présents.

POUR EXTRAIT CONFORME

Le Maire

Joël DUYCK

Le Maire :

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui sera affiché ce jour au siège de la collectivité,
- informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de LILLE dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.